

FICHE DESCRIPTIVE

Partage de bonnes pratiques en matière de police communautaire

Cette fiche vise à orienter les participants dans leur partage de bonnes pratiques en matière de police communautaire, de proximité et de sécurité au regard des quatre axes de la police de proximité harmonisés à l'échelle internationale (FRANCOPOL) soit : le **partenariat**, la **résolution de problèmes**, le **rapprochement avec les citoyens** et l'**implication capable**.

Modèle rédactionnel

Les bonnes pratiques développées en police communautaire méritent d'être mises en valeur et partagées dans le réseau FRANCOPOL. Elles sont le fruit de l'application d'un **processus de résolution de problèmes**. Leur présentation devrait fournir des informations relatives aux différentes étapes de leur mise en place :

- L'identification de la problématique, du besoin visé
- La mise en place de mesures transitoires
- L'analyse de la situation
- Le développement d'une réponse
- L'implantation de l'activité, du projet ou du programme
- L'appréciation, son évaluation

Les champs d'application

Ces initiatives peuvent viser plus d'un **axe de la police communautaire** avec un axe dominant :

- Partenariat
- Résolution de problèmes
- Rapprochement avec les citoyens
- Implication capable
- Justification (ou rendre compte)

Les réalités ciblées

Les initiatives viseront à réagir sur un ou plusieurs **enjeux de la criminalité et de la sécurité quotidienne** (réelle ou perçue) intégrant les enjeux transcontinentaux et le cyberspace :

- **Criminalité**: infractions criminelles incluant la lutte aux infractions liées aux drogues, la lutte à la traite des personnes et la lutte au terrorisme
- **Sécurité routière** : constatée ou appréhendée
- **Sécurité des personnes** : femmes, enfants, jeunes, aînés, autochtones, etc.
- **La sécurité dans les lieux ciblés** : les parcs, les espaces publics, le transport en commun, les artères commerciales, les résidences, les écoles
- **Désordre** : maintien de la paix (incivilités, désordres sociaux, désordres physiques)
- **Discrimination haineuse** : discrimination, stigmatisation, racisme

La complexité

Finalement, le développement de l'initiative peut avoir été **complexifié** par différents **facteurs** :

- La nature de la situation, du besoin, les enjeux (social, médiatique, politique)
- Les personnes ou populations visées, les impacts
- L'étendue géographique (local, régional, national)
- La responsabilité et le niveau de pouvoir des ressources, organismes, paliers de gouvernement concernés
- Les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires à sa réalisation
- L'étendue dans le temps